ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Commission pour l'intégration des migrant-e-s et la prévention du racisme CMR
Kommission für die Integration der MigrantInnen und für Rassismusprävention KMR

Grand-Rue 26, 1700 Fribourg

T +41 26 305 14 85
www.fr.ch/integration

Prix Migration et Emploi 2027

—

FAQ – Mise au concours

1. Qui a créé le Prix Migration et Emploi ?

La Commission cantonale pour l'intégration des migrant-e-s et la prévention du racisme (CMR) a créé le Prix Migration et Emploi, qui est décerné tous les deux ans depuis 2011.

2. Pourquoi un Prix Migration et Emploi ?

A travers ce prix, la CMR souhaite :

> valoriser les employeurs qui réalisent des actions favorisant l'intégration professionnelle des personnes issues de la migration ;
> encourager les pratiques visant à prévenir les discriminations sur le marché du travail ;
> mettre en lumière et récompenser des initiatives concrètes.

3. Qui peut déposer une candidature ?

Le Prix s'adresse aux employeurs privés et publics qui :

> mettent en œuvre des mesures ciblées, durables et/ou innovantes en faveur de l'intégration professionnelle des personnes issues de la migration ;
> s'engagent à prévenir les discriminations liées à l'origine ou au statut migratoire dans le cadre professionnel ;
> disposent d'un siège ou d'une succursale dans le canton de Fribourg.

4. Que reçoit le lauréat ?

Le lauréat reçoit un montant de CHF 5'000 ainsi qu'une attestation officielle. Le Prix sera remis à l'automne 2027 en présence des autorités, des médias et des partenaires concernés.

5. Comment participer ?

Les employeurs intéressés sont invités à remplir le formulaire et transmettre leur dossier en version électronique d'ici au 30 mai 2027 à :

integration@fr.ch
Formulaire et informations : www.fr.ch/imr/prix

6. Plus d'informations

Direction de la sécurité, de la justice et du sport DSJS
Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme IMR
Grand-Rue 26, 1700 Fribourg
Téléphone : 026 305 14 85
Courriel : integration@fr.ch

6. Qui sont les précédents lauréats du Prix Migration et Emploi ?

2025 : « suissetec Fribourg » et la « Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs » pour leurs projets innovants contribuant à l'insertion des personnes migrantes dans les métiers du bâtiment et de la construction.
2023 : Le « Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise » pour ses activités en matière de diversité, d'intégration du personnel issu de la migration et de lutte contre les discriminations.
2021 : « Riedo Clima AG » (Guin) pour la qualité de sa formation et la valorisation du potentiel des personnes issues de la migration.
2019 : « Garage de l'Autoroute J.-F. Lacilla SA » (Matran) pour son action en faveur de la formation des jeunes personnes arrivées tardivement en Suisse.
2017 : « Micarna SA » (Courtepin) pour son programme de formation professionnelle Maflü s'adressant à des jeunes issus de la migration.
2015 : « Hôtel des Alpes » (Guin) pour son programme de qualification professionnelle au bénéfice de personnes sans emploi, dont des personnes migrantes.
2013 : « JPF Construction SA », (Bulle) pour des cours de français destinés au personnel souhaitant améliorer ses compétences linguistiques.
2011 : « Gachet Ruffieux SA » (Charmey) pour son programme de parrainage entre employés suisses et migrants.

7. Dates à retenir

Quand ?	**Quoi ?**
Automne 2026	Ouverture de la mise au concours
30 mai 2027	Clôture du dépôt des candidatures
Automne 2027	Attribution du Prix Migration et Emploi 2027

8. La Commission cantonale pour l'intégration des migrant-e-s et la prévention du racisme (CMR) en bref

La CMR est l'organe consultatif du Conseil d'État en matière d'intégration des migrant-e-s et de prévention du racisme. Elle a notamment pour objectifs :

> de favoriser, dans un esprit de respect mutuel, les relations harmonieuses entre personnes suisses et personnes issues de la migration;
> de promouvoir et coordonner des activités d'information, de sensibilisation, de médiation et de formation dans une perspective d'intégration et de prévention du racisme ;
> de veiller à l'égalité des droits et des devoirs entre personnes suisses et personnes issues de la migration.